

Pourquoi un nouveau projet de contournement de Nice ?

L'Etat est le maître d'ouvrage du projet de contournement de Nice.

Ce projet entre dans le champ d'application de la loi de démocratie de proximité.

Un débat public, procédure codifiée par les textes, est donc organisé par la Commission Nationale du Débat Public qui a désigné pour la circonstance une Commission Particulière du Débat Public. Le débat doit porter sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet.

Après quelques semaines de débat public les questions se précisent.

C'est pour répondre à l'attente des participants que ces fiches sont produites avec l'accord de la CPDP.

Elles apportent des précisions sur un thème donné en regroupant les informations parfois dispersées dans plusieurs sources.

➔ Fiche thématique

Accéder à Sophia-Antipolis



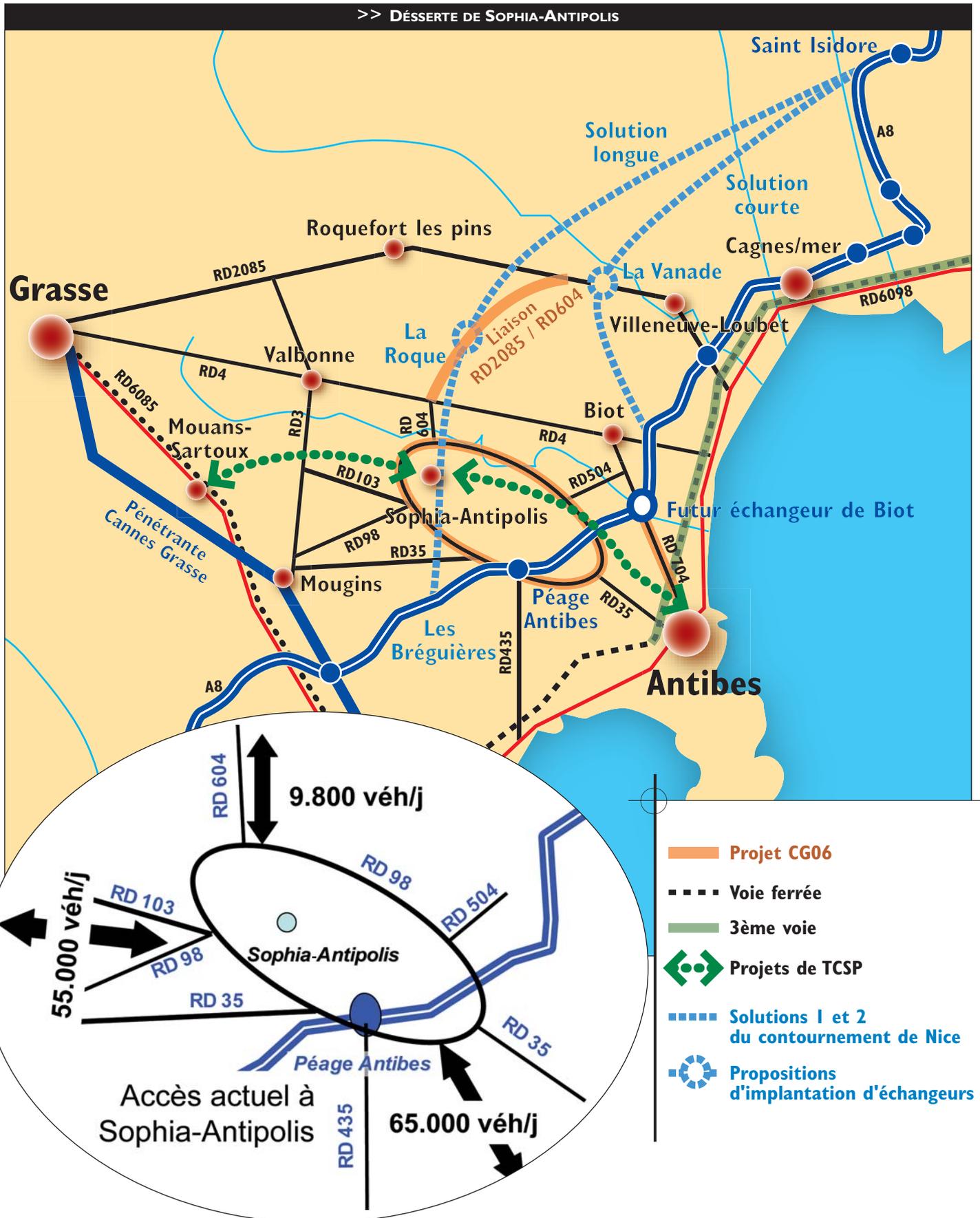
3
janvier 2006

Assurer les conditions du développement de Sophia-Antipolis



La Directive Territoriale d'Aménagement a souligné l'enjeu du développement de Sophia-Antipolis, un des principaux pôles économiques du département. Son accessibilité doit être facilitée. Ses liaisons avec l'A8, le littoral, la voie ferrée ou l'aéroport se dégradent de jour en jour avec l'accroissement du trafic automobile.

Le projet de contournement de Nice peut-il apporter sa contribution, et si oui comment ? C'est toute la question du positionnement d'éventuels échangeurs à l'ouest du Var qui se trouve posée.



Un réseau dense de routes départementales

L'essentiel du parc d'activité est situé au nord de l'autoroute A8. Un «anneau» composé principalement des RD 103, 35, 98 et à l'intérieur du parc lui-même par la RD 535 est connecté à l'autoroute A8 à l'échangeur d'Antibes. Il permet de distribuer l'essentiel des sites. Le recalibrage de cet anneau est en cours par le département. Cet anneau est connecté par un réseau dense de routes départementales (de gabarits très variables) aux principales liaisons (pénétrante Cannes-Grasse, RD2085 Cagnes/mer Grasse). Ce maillage est malgré tout jugé insuffisant et demande à être renforcé.

Un accès principal par le sud

L'accès essentiel en terme de capacité et de volume de trafic se fait actuellement par le sud (la RD 35 qui assure une entrée depuis l'ouest constitue la branche sud de l'anneau).

Les simulations ont montré tout l'intérêt que représenterait une augmentation de capacité du réseau des départementales ouest d'accès à Sophia-Antipolis pour délester l'autoroute entre Cannes et Antibes.

En l'absence de liaison attractive l'autoroute A8 est utilisée comme rocade entre Mougins et Antibes, ce qui contribue à la dégradation des conditions de circulation.

La triple fonction de l'échangeur d'Antibes

Actuellement l'échangeur d'Antibes assure une triple fonction de desserte de Sophia-Antipolis, du centre commercial d'Antibes et des villes de Vallauris et Antibes au sud.

Le mélange de trafic que cela induit pénalise son fonctionnement et complique l'accès au pôle d'activités de Sophia-Antipolis.

Le futur échangeur de Biot

Cet ouvrage est prévu par la D.T.A. pour améliorer l'accès à Sophia-Antipolis.

Les études sont en cours et sa réalisation sera prochainement soumise à l'enquête publique.

Ses caractéristiques techniques devront être compatibles avec la solution courte du contournement de Nice, ce qui obligera à le décaler légèrement vers l'ouest par rapport à la première implantation imaginée.

Le renforcement de l'accès nord

Le Conseil Général a prévu de renforcer le maillage de son réseau ce qui aura pour effet d'améliorer l'accès au parc d'activités par le nord.

Un «barreau» passant par la carrière de la Roque est en effet programmé entre la RD 2085 (Route de Cagnes/mer à Grasse) et la RD 604 qui est la porte nord de Sophia-Antipolis.



>> Carrefour des Bouillides :

véritable porte ouest de Sophia-Antipolis au carrefour des RD 103 et 98.

La place du contournement de Nice dans ce dispositif

L'accessibilité de Sophia-Antipolis est inscrite dans les objectifs de l'Etat. Les liaisons avec les grandes infrastructures (aéroport, gare TGV,...) doivent être de qualité au risque de voir l'attractivité de l'ensemble de la zone décliner.

L'utilité socio-économique d'un investissement de l'importance du projet de contournement serait renforcée par les améliorations qu'il pourrait apporter à la desserte du parc d'activités.

En ce sens, la capacité de l'infrastructure projetée à attirer du trafic et donc à délester l'A8 actuelle n'est pas sans lien avec l'existence et le positionnement d'un éventuel échangeur desservant Sophia-Antipolis.

Les échanges envisagés dans le projet

Pour les deux solutions courte et longue, il a été envisagé une desserte de Sophia-Antipolis par sa porte nord, via la RD 604. Dans le cas de la solution courte, l'échangeur se situerait à «La Vanade» sur la commune de Villeneuve-Loubet et serait connecté à la RD 2085. La porte nord serait rejointe par la nouvelle route prévue par le Conseil Général.

Dans le cas de la solution longue, l'échangeur serait aménagé à la carrière de «La Roque» sur la commune de Roquefort-les-Pins et directement connecté à ce nouveau barreau.

Dans les deux cas, et particulièrement à «La Vanade», les contraintes environnementales sont certes fortes mais elles seront prises en compte.

L'échangeur de Biot peut-il remplacer un éventuel échangeur à «La Vanade» dans la solution courte ?

Les deux échangeurs seraient distants d'environ 5km avec des fonctionnalités différentes.

L'échangeur de «La Vanade» au carrefour de la RD 2085 et du futur barreau vers la RD 604 occuperait une position tout à fait stratégique en terme d'interconnexion des réseaux de voirie ce qui permettrait d'équilibrer les dessertes entre le nord et le sud du parc d'activités.

L'accessibilité à Sophia-Antipolis en venant de l'est doit être améliorée. Deux options sont possibles :

> par le nord avec un échangeur à La Vanade ou à la carrière de la Roque

> par le sud avec la création d'un échangeur à Biot à l'intersection de l'A8 avec la RD 704.

A court terme l'échangeur de Biot suffira à soulager l'échangeur d'Antibes du trafic venant de l'est et allant à Sophia-Antipolis. A plus long terme, le contournement de Nice avec l'échangeur de la Vanade renforcera le rééquilibrage entre les accès nord et sud, réduisant d'autant le trafic sur l'A8 au droit de Sophia-Antipolis.

Développement des TC et desserte de Sophia-Antipolis



La réponse à la bonne desserte du parc d'activités - mais aussi aux besoins de déplacements des étudiants et des résidents - de Sophia-Antipolis passe par le développement des transports en commun, même si la topographie et l'éparpillement des implantations ne rendent pas la chose aisée. La création du réseau Envibus, la coordination des autorités organisatrices au sein du SYMITAM, le renforcement des dessertes ferroviaires sont déjà des réponses prometteuses.

Un réseau ferroviaire renforcé...

D'ores et déjà la réouverture de la ligne Cannes-Grasse apparaît comme un succès en terme de fréquentation.

Sans attendre de nouvelles infrastructures, les dessertes TER ont été renforcées sur la voie littorale.

Mais les liaisons cadencées au quart d'heure, puis à 10 minutes aux heures de pointe, demandent la création d'une troisième voie ferrée littorale dont la réalisation entre Antibes et Nice a été inscrite au contrat de plan Etat-Région et dont les travaux vont commencer en 2006.

... à compléter par des TCSP...

Le développement des transports en commun passera aussi par la réalisation de sites propres à même d'en constituer l'armature principale.

C'est ainsi que sont prévus, avec une interconnexion forte au réseau ferroviaire, un TCSP nord-sud entre Antibes et Sophia-Antipolis et un TCSP est-ouest entre Mouans-Sartoux et Sophia-Antipolis.

Les modes et les tracés de ces TCSP ne sont pas arrêtés pour l'instant.



>> Transport en commun :

la restructuration du réseau de la CASA (communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis), devenu Envibus, illustre la volonté d'apporter une réponse immédiate aux questions de déplacements

Le maintien de bonnes conditions d'accès à Sophia-Antipolis est un enjeu majeur, à la fois pour ses résidents et pour ceux qui y travaillent.

C'est aussi un des éléments de garantie de l'attractivité du parc d'activités, pôle économique majeur du département.

Pour y parvenir, toutes les palettes de l'action publique devront être sollicitées, à la fois les transports en commun, le réseau de voirie départemental, le projet de contournement de Nice et les échanges qu'il permettrait.



Pour en savoir plus:

> Dossier du débat public
Éléments disponibles sur le site Internet du débat public



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Mission contournement de Nice

Centre Administratif Départemental

BP 3003 - 06201 Nice Cedex 3

Tél. : 04 93 72 72 15

Courriel : mcn.dde-06@equipement.gouv.fr

CPDP DU PROJET DE CONTOURNEMENT ROUTIER DE NICE

9, avenue Henri Matisse

Immeuble le Matisse - 2^{ème} étage

06200 NICE

Tél. : 04 92 29 34 89 - Fax : 04 93 18 95 20

Courriel : contact@debatpublic-pcrnice.org